



PARC INFO

Chers résidents,

Sachez que les pourparlers avec les intervenants pour la mise en place de la fibre au Parc de Lésigny avance bien.

Lors de la réunion du 23/04/2024 au bureau de l'AFUL Nos interlocuteurs THD XpFibre, Icart-France et la mairie, ont pu débloquent les points principalement administratifs qui empêchaient le démarrage des travaux.

L'implantation des 2 armoires appelées Points de mutualisation est enfin définie.

Celles-ci vont contenir les points de raccordement de tous les résidents ainsi que les modules des opérateurs qui voudront distribuer la fibre.

Le délégué THD XpFibre indique que l'infrastructure du réseau du NRO (Nœud de Raccordement Optique) jusqu'aux PBOE (Point de Branchement Optique Ext.) situés aux limites des propriétés sera terminé et recetté au plus tard fin décembre 2024.

Chaque résident aura sur le PBOE de proximité la **possibilité** de raccorder sa maison à la fibre.*

Par la suite chaque résident pourra choisir l'opérateur de son choix (Orange, SFR, Bouygues etc...) pour faire le raccordement.

L'opérateur choisi utilisera les fourreaux existants FT ou numéricable. Si celui-ci ne peut pas utiliser ces fourreaux qui vont du PBOE à la prise intérieure de votre maison (affaissement – affaissement de terrain - etc...), **les travaux seront à la charge du résident.**

Pour mener à bien ces travaux, le délégué nous demande de lui communiquer les adresses de tous les résidents. Chaque résident aura droit à une fibre. Si un professionnel souhaite une deuxième il faudra qu'il nous communique impérativement un numéro SIRET.

Information très importante au niveau national à fin 2030 au plus tard le réseau cuivre qui permet actuellement de téléphoner et d'avoir l'ADSL n'existera plus. Cette suppression est déjà appliquée dans certaines régions.

*** Si un résident ne souhaite pas raccorder sa maison à la fibre (PBOE) - il doit nous le faire savoir rapidement par lettre recommandée. (Avant le 30 juin). Sans réponse votre accord est implicite.**